

LE CHARDON

ça vous gratouille

ou

ça vous chatouille

à rendre

octobre 1996 / numéro un

Bulletin de liaison de l'association " LE CHARDON

**SIEGE : La BÉRARDE HAUTE -
06470 SAINT MARTIN D' ENTRAUNES**

Ce bulletin à parution "épisodique" et "aléatoire" a été tiré à un nombre d'exemplaires limités. Nous vous prions donc de le partager et de le diffuser dans votre entourage.

PROVERBE: "Les bonnes actions ressemblent aux chardons"

C'est un vieux proverbe berbère qui veut dire que quelquefois, faire une bonne œuvre entraîne pour celui qui en est l'auteur quelques désagréments (critiques, ingratitude, etc.). Supporter ces désagréments confère au bienfaiteur plus de dignité et lui assure une récompense dans l'au-delà.

LE MOT DU PRÉSIDENT

La première du bulletin "Le Chardon" a trouvé un écho positif et encourageant. Le journal a été créé l'hiver passé lors de nombreuses rencontres, autour des différentes tables des membres de l'association, accompagnées de bons repas!

Après les travaux et les sueurs de l'été qui ont empêchés les rencontres concernant ce bulletin, nous faisons suivre le N°1.

Alfred TARDY

ÉDITO

Après la parution de notre premier bulletin, l'été et ses activités ont prit le pas sur nos ambitions journalistiques. Les premières feuilles tombent...un nouveau numéro s'impose. Et même si nos problèmes locaux paraissent désuets face à la profonde crise économique, morale, et au manque de compréhension du monde que l'on ressent parmi les gens... Il faut bien commencer quelque part!

Jean-Marc BLANGY

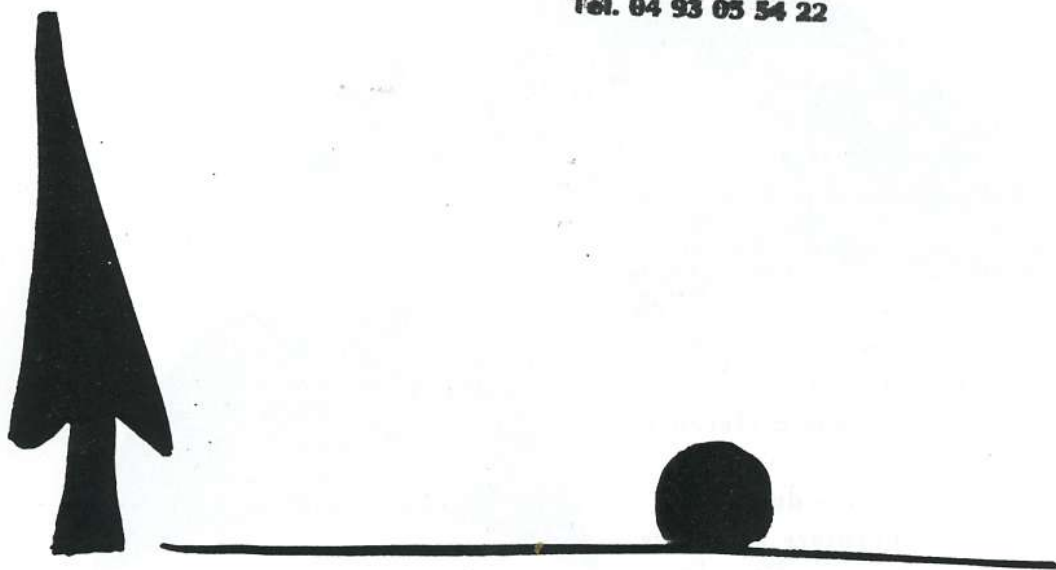
Nous publions ci-dessous un édito paru l' hiver dernier dans la revue: "Les Alpes Paysannes" et qui traduit bien notre pensée.

Il s'agirait presque d' un manifeste. D' une volonté de vous dire : "Ouvrez les yeux, regardez autour de vous". Non le tourisme n' est pas tout et, d' ailleurs sans elle il serait laid. C' est à l' agriculture que vous devez ces paysages que vous aimez tant. Ces prairies et ces alpages vert pétard quand vient le printemps, ces hameaux et ces maisons dispersés dans la pente. L' Alpes paysanne n' est pas seulement intéressante parce qu' elle pratique, depuis longtemps, la sélection des races, l' amélioration des pâtures et la qualité dans toutes ses productions. Non, elle est surtout unique et magnifique parce qu' à travers tous les paysages qu' elle a forgés, c' est une civilisation particulière qui s' offre à vous. Une société toute entière qui a su intégrer et adapter toutes les richesses qui lui venaient de l' extérieur; aussi bien dans la pratique des savoir-faire que dans le domaine artistique.

C' est vrai, d' une certaine manière, la ville a eu raison de la montagne. Elle lui a imposé ses besoins, ses points de vue. Elle ne l' a pas tout à fait aliénée. Sur ces versants, des hommes se battent pour perpétuer-parfois reprendre-le métier qu' avait, avant eux, exercé leurs parents. Ils ont bien des atouts, mais aussi nombre de difficultés.

Claude COMET

Gudrun et Daniel FERRAN
GITE D'ÉTAPE-FERME LES LOUIQS
ESTENC
06470 ENTRAUNES
Tél. 04 93 05 54 22



ENTENDU À LA RADIO....

Une émission historique sur le groupe "MANOUCHIAN", groupe de la résistance française, exécuté par les Allemands pendant la dernière guerre. Ce groupe était composé uniquement d'immigrés (Arménie, Europe de l'Est, etc...) et a symbolisé l'engagement (risqué à cette époque) de nombre d'étrangers pour l'idée qu'ils se faisaient de la France, au moment où les Marocains, Algériens et Africains tombaient sur les fronts de la Méditerranée pour notre liberté.

Qu'auraient-ils tous pensé en voyant les charters d'immigrés expulsés aujourd'hui de notre pays?

Quel sens de l'honneur ont ceux qui portent la responsabilité de tels actes?

Nous reproduisons ci-dessous un poème d'Aragon en hommage à ce groupe de résistants étrangers.

Jean-Marc BLANGY

L'AFFICHE ROUGE

*Vous n'avez réclamé la gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans*

*Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants*

*Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE
Et les mornes matins en étaient différents*

*Tout avait la couleur uniforme du givre
À la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand*

*Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses
Adieu la vie adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erevan*

*Un grand soleil d'hiver éclaire la colline
Que la nature est belle et que le cœur me fend
La justice viendra sur nos pas triomphants
Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline
Et je te dit de vivre et d'avoir un enfant*

*Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant*

Louis ARAGON



TÉLÉ-GUIDAGE

Né au sein d' une génération audiovisuelle qui utilise comme mode de communication les bribes d' émissions télé puis amené par la force des choses à être sevré du petit objet pernicieux, il m' a été facile de suivre les chemins qu' il avait tracé dans ma mémoire, chemins qui, même s' ils mènent à Rome, n' en possèdent pas moins le pouvoir intrinsèque de choisir l' itinéraire le plus compliqué.

Car ceux d' entre vous qui ont la télévision ont du remarquer la forme débilante que s' appliquent à donner aux émissions ceux qui les conçoivent et les produisent.

l' assistanat mental que révèle cette forme de présentation laisse envisager deux hypothèses:

-Soit ils communiquent de la manière la plus simple possible de peur d' être incompris

-Soit ils répondent à une demande implicite du public dans le but hautement métaphisique d' amasser des devises (et beaucoup si possible).

Il faut bien habituer le public à regarder de la merde surtout quand on s' apprête à lui imposer la dernière innovation technologique: l' interactivité ou le choix du programme à n' importe quelle heure.

Mais ce choix suppose que l' on ai atteint une certaine maturité audiovisuelle, or

l' interactivité naissante prendra la programmation telle qu' elle est à l' heure actuelle. Les risques inhérents sont donc imprimés sur n' importe quel magazine télé.

Comme bientôt j' aurai le choix de l' heure, à quel moment vais-je donc regarder mon émission préférée qui passe actuellement en "prime-time" (20 heures 50 pour les anglophobes), quand vais-je donc regarder, disais-je:

lundi 30/09/96

TF1:"Perdu de vue"-Sans
commentaire

France 2:"Dans un grand vent de
fleurs"-Sortez vos
mouchoirs, le malheur est
là.

FR3:"Major Dundee"-Les cow-
boys gagnent encore.

Canal+:"Le plus bel âge"-Drame
d' ado suicidée.

La 5:"Faut-il aimer Mathilde?"-
Pas ce soir, j' ai mal à la
tête.

M6:"Frankie et Johnnie"-Ou
comment trouver l' amour
quand on est moche et
qu' on sort de taule.

Et ainsi chaque jour.

Désespérant, à croire que la part des émissions réalistes est proportionnelle à la capacité de réflexion et d' imagination du spectateur moyen. Le même spectateur qui organisera bientôt son emploi du temps audiovisuel risque de lui-même, habitué qu' il est à un programme imposé, de se

jeter dans la gueule des publicitaires peu scrupuleux qui vendent du faux sentiment à coup de millions la seconde, et qui le vendent bien cela dit en passant.

L' utilisateur, passé du stade d' esclave à celui de toxicomane, ingurgite sa bouillie quotidienne sans savoir pourquoi.

Ce qui ne passera jamais de mode: la suivre. À se promener dix minutes dans les rues de Nice, on n' a plus assez des doigts de pied pour compter les téléphones portables. La prochaine mutation génétique de l' homme sera sûrement une paire d' antennes hertziennes.

Déjà aujourd' hui les satellites ne savent plus ou donner de la transmission, les paraboles poussent plus vite que les champignons, le cœur bat à 24 images/secondes, le monde est branché, lié, joignable à volonté (profitons en pour envoyer un message de paix, après tout, il retransmettent les guerres).

Ce qui est fait, nul ne le défaire, mais alors il faut se rendre à l' évidence: information et imagination ont laissé la place à propagande et avilissement. La simplicité a déjà fui quelques cités au profit d' un comportement théatralement orchestré par le petit écran

GOEBBELS a gagné: Dieu est mort, vive la télé.

Arnaud SALIERI

Saint-Martin

Le 9 septembre

La neige depuis quelques jours montre à nouveau le bout de son nez.

L' hiver sera-t-il rude? Les oignons ont-ils des peaux?

et VAL PELENS ?

La plus petite station des Alpes Maritimes espère vous voir à nouveau, vous les accros de la première heure, les amoureux du site et du ski familial. Vous ne serez pas déçus, rien a changé.

Et les panneaux de signalisation, verrons-t-ils le jour, après plus de 20 ans d' existence, pour faire partager à d' autres le bonheur d' être à la neige en famille. Panneaux indicateurs vous conduisant sur ce site encore vierge où des gens vivent et travaillent encore, du moins aujourd' hui 9 septembre, ils respirent encore.

Alain BONNAMY

*J' aime quand il pleut
J' aime les poires aux arbres
J' aime rester dans la maison
Au bord du feu
Écouter Sinead O' Connor*
Alfred TARDY

J' ai fait un rêve

Ce matin, il y avait du brouillard; derrière la fenêtre entrouverte, je sentais la terre mouillée et un vague parfum de champignon. Les bruits même étaient ceux de l'automne, emprunts d'humidité.

Enveloppée dans la couette, bien sûr je ne voulais pas bouger. Les enfants partis à l'école, je pensais à eux, et, quelque part, au fond, ne les enviais pas!

La pluie, fine et lancinante, se mit à tomber, sur un rythme de vieux blues américain.

Doucement, je me suis endormie et j' ai fait un rêve...

Notre Bayrou bien aimé, cartable en main, les yeux pleins d'innocence et de joie fébrile, se rendait, sautillant ... au collège! classe de 3ème.

Heureux sans doute de pouvoir trouver sa place au fond de la classe, près du radiateur, à côté de la fenêtre, quelle n' est pas sa stupéfaction de s'apercevoir que la place est prise par un grand costaud, sale et presque barbu! Le radiateur ne tient plus au mur que par un grand mystère et deux boulons rouillés. À travers la fenêtre, la seule perspective qui s'offre est une vue imprenable sur cours et plus loin, murs lépreux, remplis de graffitis, des bâtiments administratifs.

Bien sûr, dans mon rêve, les ados ne trouvent rien de surprenant à ce qu' un adulte naïf, costumé, cravaté, vienne s'asseoir auprès d'eux. Cependant, il n' est pas tranquille car, voyez-vous, il fait une cible parfaite pour les habitués du racket, avec ses soquettes en fil d'Écosse et ses chaussures cirées à point. Par contre c' est sûr, on ne lui proposera pas de dope, à lui!

Ce collège n' est pas du tout ce qu' il avait imaginé. Non, les profs ne sont pas détendus et heureux, pédagogues et chaleureux! Avec 35 élèves par classe dont une moitié attend le mois de juin sans aucune autre perspective, un quart se demande ce qu' il va bien pouvoir faire l'année prochaine et le dernier quart qui essaie de travailler dans le bruit et la monotonie des journées, tellement concentrés sur ce qu' ils doivent faire d'efforts qu' ils en perdent le sourire et la spontanéité.

Non, les profs ne sont pas joyeux. Manque de matériel, manque de surveillants, manque de profs, d'argent, d'idées pour désengluier le système, améliorer la pédagogie qui date, qui date!..Rendre enfin ces enfants intéressés à ce qu' ils ont et auront à faire de leur vie.

Neuf mois, ce sont les nouvelles lois! Il doit tenir neuf mois dans ce bahut pour pouvoir devenir ministre de l'éducation nationale. Neuf mois à étudier ici, à vivre dans ce quartier de cette banlieue, avec le salaire de Monsieur tout le monde. Un accouchement en somme!

Que va-t-il faire, avec ses grands yeux tous tristes et désillusionnés tel un enfant à qui on a confisqué son jouet préféré?

Va-t-il enfin les tourner sur la réalité? Au lieu de regarder au-dessus du radiateur cassé, à travers les vitres ternes, un hypothétique envol de pigeons ?

Trouvera-t-il comment éviter les inutiles heures d'étude, de permanence entre deux cours d'une heure, aux deux extrémités de l'établissement, où il faut se rendre en courant, sans pouvoir aller aux toilettes qui se trouvent sous le préau, dans l'autre aile du bâtiment.

Trouvera-t-il également le moyen d'organiser des après-midi de sport, théâtre, musique... débouchant sur des concours, représentations, manifestations inter-collèges, au travers de voyages dans toutes nos régions. Les communes, la Région et l'État se donneront-ils les moyens de renouveler les matériels, payer les déplacements, les professeurs d'art pas forcément attachés à l'éducation nationale d'ailleurs ?

Parviendra-t-il enfin à responsabiliser les enfants, en leur donnant pour une année, une classe, un matériel, qu'ils pourraient aménager, décorer et entretenir. Ce serait les professeurs alors qui se déplaceraient d'heure en heure, sans courir dans les couloirs, sans crier. Et en cas de retard pour être aller au WC, les enfants ne donneraient pas d'heures de colle pour "retard abusif".

Aura-t-il l'idée de réelles concertations avec des professionnels afin de dépoussiérer les programmes, les mettre au goût du jour, élargir les options.

Après tout, neuf mois, c'est pas mal lorsqu'on n'a rien d'autre à faire, pour trouver des idées, les mettre en forme, les tester, discuter avec les enseignants, les directeurs, les surveillants. Et puis, s'il ne trouve pas tout la première année, il aura le droit d'en refaire une seconde. Mais pas plus! Après il faudra laisser la place à un autre candidat ministre.

Le rythme lent et lancinant du blues d'automne m'éveille en douceur et je souris! On rêve de ces choses parfois!..

Je me demande si la prochaine fois, je ne verrai pas le ministre de la ville, coincé dans un RLM d'une citée à risque, avec pour tout salaire, des indemnités de chômage, un RMI à sa compagne et... cinq enfants à charge dont deux en bas âge, non scolarisés. Le plus drôle, ce serait les vacances scolaires. Il devrait très vite trouver des idées révolutionnaires...

Quant à Juppé, lui, 1^o Ministre. Ministre des Ministres! Il ferait tous les postes, dans toutes les conditions (agriculture, mer etc.). Ho! là! là!...

La pluie fine et lancinante de l'automne doucement refait son blues... Son blues décidément ...

Cécile DEHAIS

LOUPS, CERFS, CHEVREUILS, SANGLIERS...& Cie

- Salut Paul, dis! t'as pensé à mettre la clôture autour des patates?
- Ho Jean! Tu sais, j'ai déjà assez d'emmerdements avec mes prés, les cerfs y sont tout le temps, y'en a un, je l'ai même pas fauché...Et puis tu sais, y'a la "bête magnifique" qu'est pas si loin, alors avec les jeunes veaux!, c'est pas beaucoup plus gros qu'une brebis...
- C'est vrai ça, on en a pas déjà assez avec le travail, faut encore monter la garde pour les patates, les prés, les troupeaux et en plus ils veulent nous rajouter des chevreuils! Y paraît que c'est des bêtes qui ne mangent pas, et quand elles voient un beau champ de sainfoin, elles font le tour pour pas l'abîmer!
- Ouais, y'en a marre; un jour, à la place de faire des déclarations aux uns et aux autres pour des compensations de misère, on va finir par défendre notre "VIE" avec autre chose que des stylos. Parce que, payer les pots cassés pour tous ceux qui montent le samedi (les uns pour observer "la bête" et compter les petits oiseaux, les autres pour tirer sur telle ou telle bestiole) et redescendent le dimanche, ça va un moment!
- T'as raison! C'est bien beau de cultiver son jardin, mais bientôt, il va falloir le défendre!

Jean-Marc BLANGY

ÉCONOMIES

Une suggestion pour éviter les dépenses inutiles à une de nos administrations: à la place des panneaux qui agrémentent les entrées du parc national du mercantour et signalant tout ce qui y est interdit, mettre des panneaux indiquant ce qui est autorisé...De sensibles économies de panneaux sont à envisager!!

Jean-Marc BLANGY

342 MORTS - 103 BLESSÉS

Bilan d'une catastrophe ? En quelque sorte ! Il s'agit du nombre de brebis tuées ou blessées par les loups au cours de 85 attaques recensées au 1^o août 1996. Comme pour les manifestations, il y a toujours divergence de chiffres selon le point de vue où l'on se place. Le parc national du Mercantour reconnaît 68 attaques au cours desquelles 261 ovins auront été tués, 73 autres blessés. Ce qui, somme toute, n'est déjà pas si mal, pour les sept premiers mois de l'année.

Des dispositions administratives peuvent elles aller à l'encontre d'une loi?

La réponse est NON. Rappelons qu'une loi datant du 3 août 1882, loi non abrogée à ce jour, préconise la destruction du loup sur tout le territoire français. Cette loi a même été confortée par les dispositions en vigueur du code rural et du code général des collectivités territoriales (ex. code des communes). Ces dispositions confèrent aux maires des pouvoirs généraux de police. L'article L 2122-21 9^o du code général des collectivités locales autorise la destruction d'animaux nuisibles. Ces dispositions ne vont d'ailleurs absolument pas à l'encontre de la fameuse convention de

Berne que les détracteurs de l'élevage ovin brandissent non pas comme un bouclier, mais comme un glaive, à l'instar de l'ASPAS (Association nationale pour la Protection des Animaux Sauvages et du patrimoine naturel), excusez-moi du trop peu !! et sur laquelle je reviendrai plus loin. En effet, l'article 9 de la convention de Berne autorise la capture et la destruction des espèces de faune sauvage "pour prévenir des dommages importants aux cultures et au bétail". De plus, le Conseil d'Etat, dans sa délibération du 23 octobre 1995 a considéré que la convention de Berne n'avait pas "d'effets directs dans l'ordre juridique interne". Elle ne fait qu'inciter les états signataires à prendre les mesures législatives et réglementaires appropriées. Or que dit la loi ? Ormis la loi de 1882 citée plus haut, une loi de 1976 de protection de la faune et de la flore dresse la liste des espèces protégées. Le loup a rejoint cette liste en 1993. Mais d'une part cette loi rend possible l'élimination de certains spécimens dans des cas précis tels que les dommages au bétail. D'autre part l'arrêté interministériel du 22 juillet 1993 fixant la liste des mammifères protégés en France et sur laquelle figure le loup, a été annulé par le Conseil d'Etat

dans sa séance du 26 juin 1996 en même temps que les dérogations permettant captures et abattages. En effet ce pouvoir de régulation des espèces n'avait été confié qu'au seul ministre de l'environnement alors que cela aurait dû être partagé conjointement avec le ministre de l'agriculture.

Le 25 septembre, le conseil national de protection de la nature a émis un avis favorable à la protection du loup. L'arrêté n'a encore pas été signé par ces deux ministres.

Gagner du temps !

Les maires de Roquebillière, Belvédère et la Bollène-Vésubie avaient mis en demeure l'Etat d'enlever les loups avant le 17 mai 1996. En cas de carence de l'Etat, les délibérations des conseils municipaux des 26 et 27 avril autorisaient les maires, dans le cadre de leurs fonctions d'agents de police, à organiser des battues.

Le 25 avril Philippe MARLAND, préfet des AM présentait les premiers éléments d'enquête sur le retour du loup. Il conclut que le loup n'a pas été réintroduit. Or nous savons aujourd'hui que certaines informations de ce rapport étaient erronées. Nous sommes en droit de mettre en cause la totalité de cette étude. Le CA. du Parc lui-même a émis des réserves sur cette étude. Monsieur

MARLAND nous promettait alors la publication d'analyses génétiques dans les deux mois qui suivraient. Nous attendons toujours ! De même pour les rapports de Monsieur DOBREMEZ, médiateur du ministère de l'environnement, et de Monsieur LAMBERT, inspecteur général du ministère de l'agriculture, non rendus publics à ce jour. Pour gagner du temps, Monsieur le préfet a préféré saisir le tribunal administratif de Nice afin d'obtenir le sursis à exécution puis l'annulation des délibérations de ces communes. Par deux fois le tribunal administratif de Nice a rejeté les sursis à exécution demandé par le préfet.

Pas d'éradication

Personne ne souhaite l'éradication du loup comme le voudrait la loi. Les éleveurs et les bergers sont des gens compréhensifs. Tout ce qu'ils demandent, c'est que le loup soit placé dans des lieux où il ne viendra plus troubler les troupeaux

Le CA du parc du Mercantour lui-même, lors de sa réunion du 5 juillet a voté un parc à loups à l'unanimité des élus et des socio-professionnels siégeant au conseil, les représentants des administrations n'ayant pas pris part au vote. Ce matin là, à l'initiative du sénateur Ginesy, les maires et les conseillers généraux de la zone du parc s'étaient donnés rendez-vous. A

l'issue de cette réunion, une motion a été votée. Dans l'après-midi elle sera également votée par le CA du parc du Mercantour. Ce texte dit toute l'importance des activités pastorales qui sont l'une des principales richesses du haut-pays. Il dénonce également l'absence de concertation concernant les études réalisées ou en cours de réalisation relatives à la présence du loup, son origine, sa provenance. Par ailleurs, ce texte émet des réserves sur les études réalisées par le ministère de l'environnement dont je parle plus haut. Le texte rappelle également, et ce n'est pas le moins important, "qu'il n'est pas exclu que le loup puisse s'attaquer à l'homme dans des conditions particulières, ce qui compromettrait gravement les activités touristiques du haut et du moyen pays."

Le loup n'a qu'à bien se tenir !

Le loup peut trembler ! Monsieur le préfet vient de trouver la parade ! : une quarantaine d'hommes de l'office national de la chasse et une poignée de lieutenants de louveterie battront nos campagnes sans armes ni chiens, juste pour effrayer les loups et les éloigner des zones à risques. J'en frémis d'avance !

Le chantage

Un mot sur l'association ASPAS et l'intégrisme écologique. Cette association n'hésite pas à dénigrer le

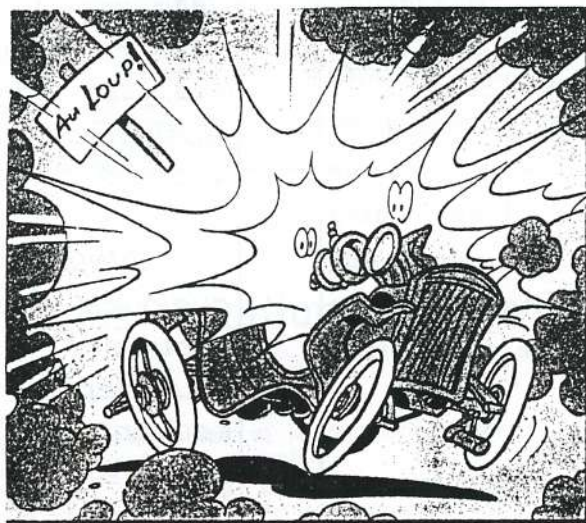
pastoralisme qui n'est maintenu, paraît-il, qu'à grands renforts de subventions. Les élus de nos communes savent combien coûterait l'entretien de nos montagnes sans le travail de débroussaillage réalisé par les ovins : de 20 à 50 fois plus cher selon le profil des terrains. Poids qui serait à supporter par la collectivité toute entière ! Pour parvenir à ses fins, le président national de l'ASPAS, Alain CLEMENT, ne l'est pas trop (clément), avec nos élus !! Il exerce même un ignoble chantage à leur encontre, les menaçant de toutes les foudres. Ainsi l'ASPAS, dans un courrier adressé aux maires, se dit "déterminée à attaquer en justice le maire qui déciderait d'organiser ou de laisser s'opérer des battues sur sa commune, et à lui réclamer 100.000 Frs de dommages et intérêts par loup détruit, pour préjudice grave causé à l'association et à l'intérêt général". Il semble que Monsieur CLEMENT confonde son intérêt avec l'intérêt général ! De plus l'association engagerait "la responsabilité personnelle du maire pour incitation à la destruction d'espèce protégée, délit réprimé par la loi." Rappelons qu'aucune loi en France ne protège le loup, et ce, en dépit de la convention de Berne. Enfin pour terminer les sommations, ce courrier dit que "l'effectivité d'une telle battue au loup ferait l'objet de demandes immédiates de gel de toutes subventions ou

aides européennes et nationales”.

Souhaitons que nos élus ne se laissent pas influencer par le “lobby écologique” institué la plupart du temps par des gens qui ne vivent pas dans nos campagnes et nos montagnes, qui n’ en connaissent pas la rudesse, mais probablement, que le côté bucolique d’ une ballade dominicale. Ces gens n’ ont souvent aucune idée des réalités sociales et économiques que sont les nôtres. Pour ma part, je ne compte ni sur Monsieur CLEMENT, ni sur son association, ni sur un aléatoire tourisme lié au loup pour me permettre de continuer à vivre ici !

d’ animaux blessés, qui mourront sans soins et dans la souffrance . Il est probable que pour l’ ASPAS, ces animaux sont jugés inférieurs au loup et moins dignes d’ intérêts. Serait-on en face d’ une nouvelle forme de racisme: le racisme animalier ?

En toutes choses l’ extrémisme est de mauvais conseil. Je redis que personne ne souhaite tuer tous les loups. Mais les élus ont la charge d’ assurer la sécurité des biens et des personnes ! Imaginez un instant que les loups s’ en prennent à VOS biens. Qu’ ils descendent dans vos villes bouffer vos bagnoles, vos télé



Pour l’ heure, le loup ne fait que coûter extrêmement cher à la collectivité : plus de 300.000 Frs d’ indemnités pour le premier semestre 1996 ! Sans compter les dommages occasionés à la faune sauvage et qui n’ ont eux, jamais été comptabilisés. Mais on peut tabler sur 300 à 400 chamois, mouflons, bouquetins, etc. Il faut en effet tenir compte de la centaine

ou autres animaux domestiques! Laisseriez-vous faire ? Il en va de même pour les éleveurs qui refusent de voir leur bien menacé. Même s’ ils sont remboursés, cela ne paye ni les nuits passées à veiller, ni le stress des hommes et des bêtes.

Maxime BUGGIN

Soph,

enfin tu es sortie

les jours sont à nouveau moins longs

tu es content mon frère !

Alain BONNAMY

FACADES

Après le tunnel sous la manche qui consacre la liaison France-Angleterre, va-t-on assister à la liaison Saint-Martin-Villeneuve...en lampadaires !?

En tous cas, Saint-Martin, après ses alignements de pots de fleurs, a entamé un alignement de lampadaires en direction de Villeneuve. Une question se pose néanmoins ! Que doivent éclairer ces lampadaires ? Une autre question vient à l'esprit de certains de nos concitoyens : que coutera l'entretien de ces points lumineux ?

Quoi qu'il en soit, tout ceci témoigne de la vie intense qui règne à Saint-Martin...Vu d'avion cela doit être impressionnant.

Bien que, en redescendant, on sente comme un manque... un manque d'âme peut-être ?

Ah ! Façades !
Façades et tape à l'œil !

Jean-Marc BLANGY

INFOS D'ANTAN

Il est toujours intéressant de redécouvrir les premières professions de foi, d'une personne ou d'une institution, en vue d'une bonne acceptation par la population.

Nous avons retrouvé une belle brochure du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, s'intitulant : "Le Parc National du Mercantour" - projet août 1978

Nous vous proposons quelques extraits de ce document instructif. Ce que nous déplorons, c'est que bien souvent, au fil des ans, Le Parc s'est éloigné de ses engagements.

D'une vocation de partenariats, il a parfois dérivé à des décisions paralysantes, voir répressives.

Espérons que dans l'avenir les décideurs et les agents du Parc National du Mercantour relisent cette présentation simple, généreuse et conviviale, à l'opposé de la terminologie technocratique actuelle.

La population en sera reconnaissante.

Daniel FERRAN

Le maintien de la vie montagnarde

La conception originale des parcs nationaux français permettra au Parc National du Mercantour de s'insérer harmonieusement dans la vie traditionnelle du haut pays niçois.

Le parc national trouvera dans la fréquentation ordonnée du montagnard et du citadin le fondement de sa mission sociale : l'élévation des conditions de vie de l'un et l'amélioration de la santé physique et morale de l'autre.

En assurant au montagnard de nouvelles ressources, en lui procurant une existence meilleure, en freinant l'exode rural et en répondant, par ailleurs, aux légitimes aspirations de l'homme de la ville vers les joies simples et saines de la vie montagnarde, il se consacrera à des tâches complémentaires, parfaitement conciliables avec les impératifs de la protection de la nature.

Cette synthèse pose un problème d'aménagement de la montagne, d'organisation et d'éducation qui trouvera sa solution dans le cadre du parc national.

C'est également à ce souci d'équilibre que répondra la composition du conseil d'administration où les élus politiques, conseillers généraux et maires, tiendront une place importante leur permettant d'exprimer les aspirations des populations locales.

Les pouvoirs du directeur du parc national, limités à la discipline des visiteurs et à la protection des sites, de la flore, de la faune et des gravures rupestres, s'exerceront en liaison avec les maires intéressés.

Le Parc National du Mercantour s'étendra essentiellement à l'étage montagnard et à l'étage alpin, domaines des activités rurales traditionnelles et des activités sportives et touristiques.

C'est donc au regard de ces activités qu'il convient de définir les éléments qui permettront au parc national de s'intégrer le plus heureusement possible à la vie montagnarde.

Le pâturage

Le Mercantour, comme toutes les hautes montagnes, a toujours été voué à l'économie pastorale et ses alpages sont traditionnellement pâturés pendant l'été.

Le parc national encouragera cette activité qui constitue à la fois un facteur primordial d'équilibre de l'économie rurale, un élément important aux yeux des citadins, de l'esthétique de la montagne, ainsi qu'un entretien de la pelouse, garant de la prévention des avalanches.

Il contribuera, en liaison avec les propriétaires des terrains et les représentants des éleveurs et en accord avec les communes et les administrations intéressées, à la construction et à l'entretien des voies d'accès aux alpages, des bâtiments d'exploitation et des abreuvoirs ainsi qu'à l'entretien, l'entretien, l'entretien et l'aménagement des pelouses.

Le parc national respectera les usages locaux, sous la seule réserve qu'ils ne conduisent ni à dégrader la pelouse, ni à compromettre l'état sanitaire des animaux; les chiens berger seront autorisés pour la garde de troupeaux.

Les activités rurales traditionnelles

La réglementation du parc proprement dit ne comportera aucune restriction de quelque nature que ce soit, aux exploitations agricoles traditionnelles, fort peu nombreuses d'ailleurs pour ne pas dire inexistantes dans la zone centrale.

Le parc national pourra apporter son aide à celles qui lui paraîtront contribuer à l'attrait touristique de la montagne et on peut espérer qu'en développant le tourisme estival, il favorisera l'écoulement des produits agri-

coles locaux et la recherche d'une production de qualité.

Les projets d'aménagement des forêts soumises au régime forestier et les plans simples de gestion des autres forêts seront soumis à l'accord de l'établissement public, mais il ne devrait en résulter aucune modification des activités forestières. Par ailleurs les travaux de restauration des terrains en montagne, de correction des torrents et de lutte contre les avalanches seront poursuivis dans le cadre du plan d'aménagement du parc national.

Ainsi conçu, le Parc National du Mercantour assurera :

- la pérennité de la réserve nationale de chasse du Mercantour, prolongeant et confortant l'œuvre magnifique réalisée ici par le conseil supérieur de la chasse et les différentes communes concernées ;
- la protection des sites, de la flore et de la faune d'une valeur exceptionnelle, de cette région frontière unique en Europe, encore peu connue et qui constitue un vaste champ d'études ;
- la sauvegarde, enfin, des gravures rupestres du mont Bégo qui ont subi ces dernières années de multiples dégradations.

Mais le Parc National du Mercantour permettra aussi de ranimer l'économie des hautes vallées par la renommée européenne et internationale que lui confèreront son originalité, sa situation à la fois alpine et méditerranéenne et son complément en territoire italien.

En définitive, le Parc National du Mercantour sera un nouveau et splendide fleuron à inscrire au patrimoine touristique des Alpes du Sud puisqu'à une heure d'auto de la mer et des plages, il offrira une nature riche et infiniment variée dans des montagnes reposantes et belles.

La mise en valeur de la zone périphérique

Les beautés et les richesses naturelles ou culturelles protégées et mises en valeur dans le parc proprement dit sont de nature à donner un vigoureux essor au tourisme.

Or, à la différence des parcs nationaux des pays neufs qui sont souvent très éloignés des régions habitées, le Parc National du Mercantour sera en contact étroit avec la vie locale.

Grâce à une heureuse disposition de la réglementation française, il sera assorti d'une zone périphérique assurant le passage progressif des secteurs ruraux occupés et exploités par l'homme vers les territoires protégés dans le parc proprement dit.

Ce préparc sera une zone d'accueil et d'hébergement, d'information et de loisirs pour tous ceux, chaque année plus nombreux, qui désireront profiter du parc national sous quelque forme que ce soit.

La mise en valeur de la zone périphérique, coordonnée et harmonisée avec l'aménagement du parc proprement dit et avec celui de la zone de montagne dont elle fait partie, fera l'objet d'un programme d'aménagement à l'élaboration duquel les élus locaux seront étroitement associés, de même qu'ils le seront à sa réalisation.

La zone périphérique du Parc National du Mercantour continuera par ailleurs à bénéficier des mesures prises pour l'aménagement de la montagne et des dispositions récentes de la loi du 3 janvier 1972 relative à la mise en valeur pastorale.

Le programme d'aménagement de la zone périphérique, financé sur des crédits spéciaux et supplémentaires notamment en application de l'article 18 du décret du 10 mars 1972 portant réforme du régime des subventions d'investissement, sera orienté vers un développement touristique harmonieux, vers un nouvel essor de l'agriculture et de l'artisanat, vers des équipements sociaux modernes et vers une animation culturelle féconde.

C'est dans la zone périphérique que seront réalisés les principaux équipements indispensables à la mise en valeur et au fonctionnement du parc national, en particulier ceux nécessaires à l'accueil et au séjour des visiteurs ou aux activités sportives complémentaires de celles du parc proprement dit.

Le développement du tourisme devra se faire à l'avantage du montagnard et la commission consultative devra choisir les investissements les plus profitables aux populations locales tels que gîtes ruraux, gîtes communaux, campings, caravans, plans d'eau, terrains de sports, parcours équestres, sentiers de randonnée, équipements communaux pour les loisirs et sports de neige, etc...

Il faudra favoriser un renouveau de l'agriculture, indispensable à l'entretien du paysage; ce renouveau pourrait être obtenu :

- * par des cultures de fond de vallée fournissant des produits bénéficiant d'un label « montagne » ;
- * par l'élevage des bovins dans des unités rentables :

* par la fauche des prairies, fournissant le fourrage d'hiver pour les troupeaux ;

* par la substitution progressive de l'élevage ovin autochtone aux troupeaux transhumants ;

* etc...

Ces actions techniques seraient soutenues par le regroupement des exploitants, par l'amélioration génétique du bétail, par l'enrichissement des prairies et des pâtures, par la construction des pistes et chalets pastoraux.

Il conviendra d'abord d'améliorer le réseau routier qui pourrait connaître une circulation importante de touristes de toutes nationalités, attirés vers le sud par la mer et les plages mais que l'intérêt suscité par le Parc National du Mercantour permettrait de fixer pendant quelques jours dans ces vallées.

Sur le plan culturel, le rayonnement du parc national se manifestera non seulement dans la protection des sites, des monuments, des vieilles églises ou chapelles et des vieilles pierres en général, mais également par l'action culturelle, l'aménagement de classes de neige et de classes de nature, de colonies de vacances, etc...

Des plans d'aménagement rural et des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, puis des plans d'occupation des sols, coordonneront tous ces projets et les intégreront le plus harmonieusement possible dans le paysage.

Les pages qui précèdent exposent succinctement, mais le plus clairement possible, les grandes lignes du projet de Parc National du Mercantour, tel qu'il résulte de la très large concertation qui a été engagée avec les représentants des populations locales, à la fois sur la définition de limites acceptables par tous et sur la recherche d'une réglementation adaptée aux conditions locales.

Elles permettent de constater que le projet de Parc National du Mercantour, qui sera précisé encore à l'issue de l'enquête publique, ne se présente pas comme une somme d'interdictions, mais comme un instrument de mise en valeur autour de splendeurs naturelles dont les dépositaires, fidèles, sont comptables devant les générations à venir.

BUSINESS IS BUSINESS

Ouverture, économie de marché sont les nouveaux mots d'ordre des "nouvelles démocraties". Orient, Moyen-Orient, pays de l'Est, partout ça bouge, partout ça veut faire du commerce, partout ça veut gagner de l'argent. Le confort et les loisirs à l'occidentale pour tous? Pas tout à fait!

Dans nombre de ces pays, nous savons bien que les droits de l'homme ne sont pas respectés. Et les femmes alors! La plupart du temps, leurs droits les plus élémentaires sont bafoués. Ainsi, plusieurs pays condamnent les femmes à des peines plus lourdes que les hommes pour les mêmes infractions. Combien de femmes torturées, violées lorsqu'elles sont considérées comme des butins de guerre, ou simplement pour les terroriser ou encore leur soutirer des aveux et autres renseignements.

Premières victimes des guerres, civiles ou autres, 80% des réfugiés dans le monde sont des femmes et des enfants. Souvent elles doivent marchander leurs rations ou leurs statuts de réfugiées en échange de sévices sexuels qu'elles devront subir.

Quant au travail des femmes, il est sous-payé, pratiqué dans des conditions plus que déplorables. Celles qui essaient de se défendre, de se syndicaliser sont violemment réprimées. Terreur et meurtres sont pratiques courantes.

Chaque année, au nom de pratiques traditionnelles, 2 millions de fillettes ou adolescentes sont mutilées, excisées sans aucune anesthésie. L'Organisation Mondiale de la Santé estime à 110 millions le nombre de femmes qui souffrent aujourd'hui de graves lésions pouvant dans certains cas entraîner la mort.

Dans certains pays, Inde, Chine, Corée, la sélection prénatale pratiquée au nom d'une culture valorisant les garçons, condamne à mort plus d'1 million de fœtus féminins. Un véritable génocide.

Pendant ce temps, l'Occident en mal de marchés, se précipite pour en créer de nouveaux dans ces pays. L'essentiel, c'est de commercer; qu'importe les souffrances physiques et morales des pauvres de ces pays. N'ayons pas d'états d'âmes:

Business is business!

Il y a vraiment des jours où la nausée...

Maxime BUGGIN

Le Pastisson

Préparer une pâte brisée avec 100 grs. de farine, 50 grs. de beurre ou margarine, une pincée de sel et suffisamment d'eau pour former une boule. Laisser reposer au frais.

Pendant ce temps préparer la farce :

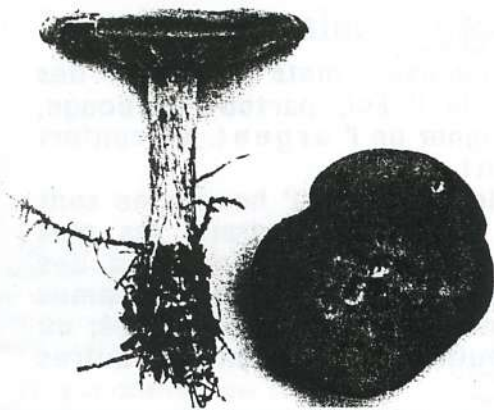
Hâcher fin 5 grosses feuilles de blette, les mélanger avec 2 œufs, 50 grs. de gruyère rapé, du sel et poivre.

Dans une poêle légèrement huilée, étendre la pâte fine, répartir au centre la farce puis rabattre tout autour la pâte.

Faire cuire des deux côtés comme une crêpe. Déguster chaud.

Bon appétit!

Nicole BONNAMY



LE TRICHOLOME PIED-BLEU (Tricholoma nudus)

LE TRICHOLOME NU, PIED BLEU...

Description : chapeau convexe, puis étalé, d'aspect humide et luisant, violet-bistre tirant vers le brun au centre. Sa couleur prend une teinte plus uniforme lorsqu'il a subi la pluie. Marge fine, enroulée au début. Lames serrées et émanées, descendant légèrement sur le pied ; elles sont d'un beau violet clair brunissant légèrement avec l'âge. Pied bulbeux, cylindrique, fin et élastique, d'aspect légèrement pelucheux, d'une couleur typique lilas-bleuté. Chair tendre dans le chapeau, plus fibreuse dans le pied, de couleur lilacée. Odeur fruitée et saveur douce.

Biotope : pousse dans les bois de conifères ou de feuillus.

Période saison : espèce tardive. Fin de l'automne jusqu'au beau milieu de l'hiver s'il ne fait pas froid.

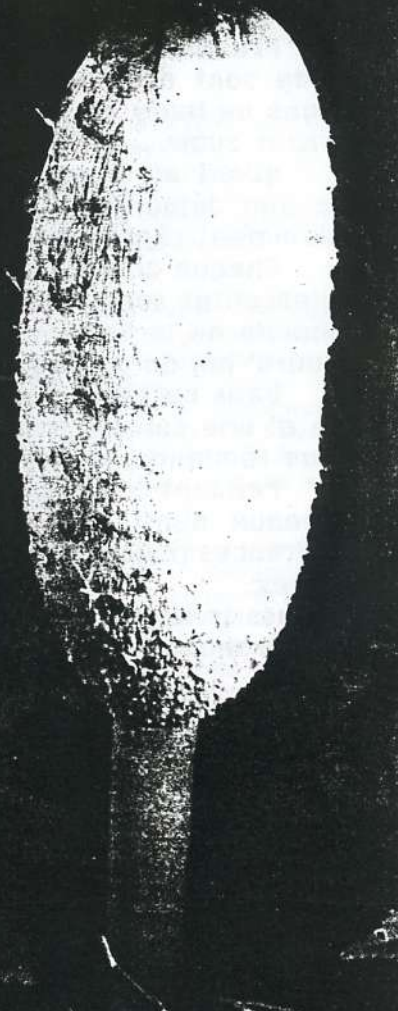
Remarque : il existe quelques espèces très voisines du pied bleu (le pied bleu des prés, par exemple) qui possèdent des qualités culinaires peu près comparables et dont les critères d'identification sont proches.

Peu appréciés à cause de leur aspect visqueux, les Pieds Bleus sont cependant savoureux, préparés le plus simplement du monde : lorsqu'ils ont bien rendu leur eau, ajouter, juste au moment de servir, du sel, du poivre et une pointe de crème fraîche.



A consommer sur place...

Le coprin chevelu est un excellent comestible, à condition de le consommer très jeune et immédiatement après la cueillette. Les amateurs - dont le célèbre chef Marc Veyrat - recommandent carrément de le consommer sur le lieu de la cueillette, à peine assaisonné. Evitez tout de même de consommer les coprins découverts à proximité des routes ou des décharges ménagères, car ce champignon a la particularité de concentrer les métaux lourds.



Avec l'automne, le froid et l'humidité ramènent leur lot de rhumes et autres maux de gorge. Outre le lait chaud au miel, parfait tout l'hiver, en cas de mal de gorge, faire une infusion à sa convenance (thym, tilleul, sauge...), ajouter un demi citron pressé, du miel et un clou de girofle; parfait aseptisant, il calme aussi la douleur et facilite l'endormissement.

PETIT TRUC

Nettoyer le poëllon après une fondue savoyarde est une corvée qui rebute toujours. Glissez le poëllon quelques minutes à four chaud. Le fromage se dessèche et se décolle tout seul. Bon appétit !

VIE ASSOCIATIVE À SAINT-MARTIN

Voilà déjà un an qu' une association «Les Amis de Sussis» a vu le jour. Ouverte à tous les amoureux de ce hammeau, elle se propose de réunir ses membres pour quelques animations au cours de l' année depuis sa création:

- Merguez partie pour son baptême
- Soirée chateignes à "l' auberge des Aiguilles"
- Veillée de Noël à la chapelle de Sussis
- Et cet été, fête de la Sainte Anne de Sussis

Malgré un temps plus que mauvais pour un mois de juillet (trombes d' eau), ce fut un franc succès. Les nombreuses bonnes volontés y sont pour beaucoup.

Samedi et Dimanche, cuisson du pain au four des Annous par Didier, un enfant du pays. Animation musicale par Stefy, un jeune disc-jockey. Le dimanche, messe et procession célébrée à onze heures du matin par le père DRILLON. Onze heures du matin: une heure qui a fait le bonheur de tous les anciens (et des plus jeunes), car cela faisait de nombreuses années que l' on avait du se contenter du samedi soir dix sept heures. Preuve est faite...

Toujours de grandes quantités d' eau, mais les boules ont tout de même claquées. Saucisses, merguez, pain, excellentes fougasses et bar, ont fait que chacun a pu se retrouver et discuter à nouveau des Sainte-Anne d' antan.

Un seul petit regret pour la secrétaire de l' association: malgré le nombre important d' invitations envoyées dans le canton, peu ont répondu. Merci à ceux qui l' ont fait.

Un mois après, on a remis ça avec un méchoui sur la place des Annous, «Où on faisait la fête avant» dit Noël. La bouscatière d' Ernest n' a pas désempilé. Soixante dix personnes, après le repas, ont procédé à l' assemblée générale et approuvé le bilan plus que positif de ces actions.

Voilà donc ce que nous avons fait en un an. D' autres projets verrons le jour, alors si cela vous tente, si vous avez des idées, venez nous rejoindre. À bientôt!!

Alain BONNAMY

L'ÉLITE QUI PERD

Et on peut même dire qui perd beaucoup! La coquette somme de *150 milliards* de francs depuis la fin des années 80. Comment? Un inspecteur des finances nous livre la recette: "La recette pour perdre 150 milliards en quelques années? Prenez cinquante énarques, inspecteurs des finances et autres sommités. Placez-les aux conseils d'administration des grandes banques publiques et laissez-les agir pratiquement sans contrôle. C' est infailible!"

Ainsi, au Crédit lyonnais, à la fin de la présidence de Jean-Louis Haberer, en 1993, on ne comptait pas moins de sept énarques sur douze membres du conseil d'administration (hors représentants des salariés). Haberer a même été major de sa promotion! Parmi les autres membres, siégeaient deux inspecteurs des finances, deux membres de la cour des comptes et un professeur de gestion! N' oublions pas de citer ceux également qui assistaient à ces conseils; parce que gros clients du Lyonnais ils avaient leur mot à dire, à savoir les dirigeants de grandes entreprises comme Renault ou Airbus...

Le Lyonnais bien sûr, mais aussi le Crédit foncier, le Comptoir des entrepreneurs, la banque Hervet ou encore la Société marseillaise de crédit. Toutes avaient dans leurs conseils d'administration des énarques, des inspecteurs des finances, etc. Au Crédit foncier, ils avaient même en prime Robert Blot, directeur général des Impôts et Philippe Lagayette, président de la Caisse des dépôts et consignations. Il faut y ajouter les incontournables patrons des grandes entreprises: AGF, UAP, BNP, et...Crédit lyonnais!

Le Trésor, la Commission bancaire et la cour des comptes sont les trois organismes qui contrôlent ces conseils d'administration. Mais ils sont eux-mêmes composés d'hommes qui ont été ou qui seront un jour membres de ces conseils. La vie de famille quoi! De plus les présidents des banques publiques sont nommés en Conseil des ministres et tiennent leur autorité du président de la République. Une fois en place, plus personne n' ose les contredire.

Comme on est en famille, rien à craindre... Ces brillants gestionnaires n' ont pas eu à souffrir de leurs erreurs. À part Haberer remercié du Lyonnais en novembre 1993, puis du Crédit national, et Jean-Claude Colli, viré du Foncier il y a quelques mois, tout le monde est bien recasé.

Ainsi le polytechnicien François Lemasson, ex-directeur du Comptoir des entrepreneurs est aujourd' hui directeur général du Consortium de réalisation, chargé de vendre les actifs plus ou moins pourris du Lyonnais. Ou encore Patrice Chevallier, remercié d' une des filiales les plus déficitaires du Foncier, recasé au Trésor, avec en prime, la coquette somme de *2.150.000 francs* versée pour " préjudice personnel et moral ". *215 millions de centimes* de prime de licenciement: monsieur Chevallier devait travailler au Foncier depuis quelques siècles!!

Maxime BUGGIN

Le Balladeur

Il y en a qui vont au charbon
Moi aujourd'hui je vais aux chardons
Il paraît que c'est bon en salade
Et puis ça me fera une balade
La marche ça vous exerce le cœur
Et les pissenlits ça vous purge le foie
Quand on a comme moi abusé des fortes liqueurs
Au sortir de l'hiver ça vous nettoie
La marche ça vous émoustille les sens
Au prix qu'est l'essence
Ça soulage le porte-feuilles
Et par là vous découvrez l'odeur du chèvrefeuille
Et le nostalgique parfum du tas de fumier
Du temps que vos parents étaient fermiers
Des mouches il y en avait. Il en faut
Ces ouvrières de la mort servent aussi la vie
Quoi ? Le chant du coq vous dérange
Et aussi l'horloge qui lache un maigre angélus
Moi le chardonneret je vous sonnerai
Matines avec une badine sur le cul ;
Ouais, une bonne vollée de bois vert
À l'autre là sur son tracteur blanc, rouge, bleu
Quelquefois vert, il vous dérange aussi
Quand il va faucher, à peine si c'est l'aurore
Merde, c'est quand même lui qui entretient le décor
Et c'est lui qui encore, à l'heure de la sieste
Avec son emballeuse vous incommode; Allez donc
visiter l'Italie, Naples, mourir et Trieste.

Georges ROPERS

La maison était cernée par les ronces
Je la voyais de la route
Avec son toit de tuiles rouges
Demeure insolite
portée par la houle
d'océaniques blés mûrs
Les volets qui avaient dû être bleus
étaient tirés depuis fort longtemps
Quelques grappes de glycines
fleurissaient encore au dessus de la porte
Là, me dis-je
vivaient de simples gens
Là autrefois
Dans les allées d'un jardin
jouaient des enfants
en ne s'étonnant pas de la belle présence
des roses - non plus des abeilles
qui butinaient une touffe de giroflées.
Sur le fil à linge
claquaient au vent d'avril
les draps d'anciennes amours
et les hirondelles traçaient dans le ciel
impeccable de juin.

GEORGES ROPERS



C E R
HAUTE SAVOIE

Service Etudes

La fête du plateau de Bellon

Il y avait quelque chose
Un signe
Quelque chose de particulier
Une concentration
Un moment comique cosmique
L'ère du Verseau
Venait de commencer

Grand oiseau
Vol d'aigle
Planant, tournoyant
Dans un ciel bleu
Avec des bords
De blanc d'automne
Deux aigles volants
Pins émanants
Parfum de résine
Terre chaude ensoleillée
Nous tous ici
Attentifs
Concentrés
Étonnés
Émerveillés

Alfred TARDY

VEAUX ET ELEVAGE

Pas d'amélioration : L'offre est toujours étoffée et la mévente de veaux gras accentuée encore le malaise sur les marchés. Les sujets inférieurs et légers ne trouvent pas preneurs. Les animaux moyens à lourds sont sous la pression des tris sévères des engraisseurs. Seuls les sujets extras d'élevage se négocient mieux. Les perspectives pour les semaines à venir sont incertaines compte tenu notamment des modalités définitives de mise en place du dispositif de «retrait» des jeunes veaux laitiers.

| Prix départ ferme | Bas | Haut | Tend. |
|--|------|------|-------|
| ENGRASSEMENT 8 - 15 jours | | | |
| . moins de 40 kg | nc | nc | |
| . 40 - 45 kg | | 500 | ➔ |
| . 45 - 50 kg | 500 | 700 | ➔ |
| . 50 - 55 kg | 700 | 850 | ➔ |
| DESTINATION TAURILLONS | | | |
| . 55 - 60 kg | 850 | 950 | ➔ |
| . 60 - 65 kg | 950 | 1050 | ➔ |
| . 65 - 70 kg | 1050 | 1150 | = |
| CROISÉS CHAROLAIS | | | |
| . Femelles 50 - 60 kg | 1100 | 1200 | = |
| . Femelles 60 - 75 kg | 1200 | 1500 | = |
| . Mâles 55 - 65 kg | 1250 | 1400 | = |
| . Mâles 65 - 75 kg | 1400 | 1600 | = |
| . Mâles 75 - 85 kg | 1600 | 1900 | = |
| GÉNISSES 15 jours | | | |
| . Avec références | 1250 | 1650 | ➔ |
| . Sans références | 800 | 1000 | ➔ |
| . 8 à 10 jours sans références | | 800 | = |
| GÉNISSES PRETES | | | |
| . Avec références selon qualité | 6800 | 7500 | ➔ |
| . Grosses génisses | 7100 | 8100 | ➔ |
| . 25 - 30 mois, haute génétique | 8000 | 9000 | ➔ |
| VACHES PRETES | | | |
| . Format moyen selon qualité | 6800 | 7300 | = |
| . Lourdes très bonne qualité, selon références | 7300 | 7900 | ➔ |

VIANDE

Léger mieux en taurillons : Malgré un marché assez calme, on note un léger mieux en taurillons en particulier sur les animaux destinés à l'export. En vaches de réforme, les prix se tiennent relativement sur les besoins mieux affirmés par les industriels. Pour les autres catégories, commerce stable sans plus car le détail peine à redémarrer. Tendence inchangée pour les prochaines semaines.

Prix HT rendu - Déduire 1,30 à 1,50 F/kg pour prix départ ferme Cot. EUROP LYON CORBAS du 01/10/96

| | Bas | Haut | Var. |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| GÉNISSES | | | |
| . U : Très bonne conformation | 19,00 | 23,00 | -0,50 |
| . R : Bonne conformation | 16,00 | 19,00 | -0,50 |
| . O : Conformation moyenne | 14,50 | 16,50 | -0,50 |
| VACHES | | | |
| . R : Jeunes, bonne conformation, bon état d'engraissement | 15,50 | 18,50 | -0,50 |
| . O : Conformation moyenne ou manquant d'épaisseur | 13,50 | 15,50 | -0,50 |
| . P : Conformation médiocre, état d'engraissement moyen | 10,00 | 13,00 | -0,50 |
| . A : Mauvaise conformation, maigres, dites «saucisses» | 9,00 | 10,50 | = |
| TAURILLONS | | | |
| . U : Très bonne conformation | 17,50 | 18,50 | = |
| . R : Bonne conformation | 16,00 | 17,50 | = |
| VEAUX GRAS (rosé à rose clair, conformation moyenne) | 28,00 | 34,00 | -1,00 |
| AGNEAUX (moy. OFIVAL du 12/08 au 16/08/96) | 12-16 kg | 16-19 kg | 19-22 kg |
| . R : Sud Est ciré R (2) | 32,50 | 32,00 | |
| . R : Sud -Est couvert R (3) | 31,00 | 29,50 | 25,50 |

FOURRAGES ET PAILLE (F/kg)

| | Départ | Rendu |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| FOIN | | |
| . Foin de Crau - 1ère coupe | 1,00 | 1,40 |
| . Foin de Crau - 2e et 3e coupe | 1,00 | 1,40 |
| . Foin de Pays | 0,65 | 0,85-0,90 |
| . Regain | 0,85 | 1,05-1,10 |
| LUZERNE | | |
| . Luzerne Drôme - 1ère coupe | nc | nc |
| . Luzerne Drôme - 2e coupe | nc | nc |
| PAILLE | | |
| . Paille du Sud Est (moyenne densité) | 0,30 | 0,55 |
| . Paille de Pays (moyenne densité) | 0,35 | 0,50 |
| . Paille (moyenne ballac) | 0,25-0,30 | 0,45-0,50 |